

Directeur de la publication :

Christine ANGLADE, directrice
par intérim

Rédactrice en chef :

Véronique LOUIS

Cellule communication :

Cécile Sfali

Comité de rédaction :

Christophe Cablat, Laure Canguilhem, Mickaël Chocraux, Alexandre Diot, Nadine Feugas, Carole Mercier, Josy Pey-Bayle, Christian Sergent, Marjorie Ture.

Conception

Service communication - C.H.P.

Impression :

Service Imprimerie - C.H.P.



G.C.S., UN SIGLE POUR UNE MEILLEURE COOPERATION SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

Sommaire

Coup de projecteur sur
le projet culture à l'hôpital du
pôle 4 - p. 3

Le Saviez-vous ?

Histoire du C.H.P., Les gestes
de l'agent éco responsable,
Infos C.G.O.S., Le garage du
C.H.P. - p. 4

Echos sur l'actualité

Retour sur la 1ère journée de
réflexion des psychologues,
Actus Travaux, Départ du
Directeur et d'Anne Cladière,
Arrivée du nouveau D.R.H.F.,
Rapport d'activité 2014, les
150 ans du C.H.P. - p. 6

Tribunes libres

Infos vaccins, Mouvements
de personnel - p. 8

Le 7 juillet dernier, au Centre Hospitalier des Pyrénées, en présence de Mme Marie-Isabelle Blanzaco, Directrice de la délégation territoriale des Pyrénées Atlantiques de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine, 30 établissements du territoire Béarn et Soule (établissements publics de la Communauté Hospitalière de Territoire, établissements et services médico-sociaux, associations gestionnaires) se sont réunis pour signer la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire (G.C.S.) «Santé mentale, handicap, vieillissement du territoire Béarn et Soule». EXPLICATIONS ...

Les rapports entre établissements sanitaires publics et privés, et médico-sociaux, ne sont désormais plus marqués du seul sceau de la concurrence et de la compétition. La coopération, qui est «l'action de participer à une oeuvre commune», est en effet devenue un instrument majeur de la régulation sanitaire.

La coopération est un sujet d'actualité en ce sens qu'elle permet d'améliorer la qualité des soins, d'optimiser la trajectoire du patient, de gérer la pénurie d'emplois dits sensibles, et le G.C.S. (Groupement de Coopération Sanitaire), outil de coopération spécifique à la santé, s'inscrit parfaitement dans cette logique considérant la largesse des coopérations qu'il peut encadrer, la souplesse de son organisation, et son adaptabilité aux projets.

Textes de référence :

Loi n°200-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Décret n°2010-862 du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire.

Arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire.

Le G.C.S., un mode de coopération privilégié

La loi H.P.S.T., qui pose les principes de coopérations, a pour objectif de clarifier les règles juridiques, et de mieux les énoncer. Les rédacteurs du texte sont partis du principe que : «le G.C.S. constitue le mode privilégié entre établissements de santé publics et privés et permet également les coopérations avec les professionnels de santé libéraux, les centres de santé, d'autres organismes ou le secteur médico-social. Il permet de mutualiser des moyens ou d'exercer en commun une activité autorisée sur un ou plusieurs territoires de santé et à l'échelle d'une ou plusieurs régions (...).». Le G.C.S. repose donc sur une démarche volontaire des membres qui élaborent ensemble la convention constitutive du G.C.S. puis la transmettent pour approbation et publication au directeur général de l'A.R.S.

Le G.C.S. «Santé mentale, handicap, vieillissement du territoire Béarn et Soule»

Cette nouvelle structure, impulsée par l'A.R.S. Aquitaine, a pour objet de fédérer l'ensemble des établissements et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire Béarn et Soule autour de la définition de la mise en oeuvre d'une stratégie cohérente commune dans le secteur de la santé mentale, en lien avec le handicap, la dépendance des personnes et du handicap de la personne âgée.

L'histoire commence en janvier 2014 avec l'invitation de l'A.R.S. Aquitaine à la présentation du groupement de coopération entre la psychiatrie et le champ du handicap du C.H.S. Esquirol de Limoges et de son expérience très positive qui a permis aux établissements de travailler ensemble, notamment sur le parcours des patients et des résidents, l'organisation des



séjours de contact et de répit, des actions de formation communes et le recrutement de compétences rares.

A l'issue de cette réunion, les personnes intéressées pour participer à la création d'un tel G.C.S. en Béarn et Soule se sont inscrites sur une liste d'émargement, et un groupe de pilotage restreint a été créé, et chargé de définir le projet. L'organisation de ce comité restreint, la concertation avec l'ensemble des membres intéressés, et le temps suffisant de réflexion consacré à ce travail d'élaboration, a permis d'arrêter les modalités de fonctionnement, financières et humaines et d'aboutir à la signature, le 7 juillet dernier, de la convention constitutive du G.C.S. «Santé mentale, handicap, vieillissement du territoire Béarn et Soule».

Cette coopération va permettre d'améliorer la lutte contre la maladie mentale et d'optimiser les moyens existants. Il devra donc notamment contribuer à l'amélioration :

- de la fluidité et de la qualité du parcours de santé des personnes atteintes de maladie mentale, de souffrance psychique et de troubles du comportement liés notamment à une affection somatique (ex. : maladie neuro-dégénérative), que ce soit en institution ou en milieu ordinaire de vie ;
- du soutien aux accompagnants ;
- des liaisons (décloisonnements, continuité et absence de rupture dans le parcours) entre les partenaires concernés.

A cette effet, le groupement se dote de plusieurs missions principales :

- Soutenir les projets innovants tels que le développement de la télé-médecine en ville et dans le secteur médico-social ;
- Organiser les parcours d'usagers visant une meilleure fluidité (conditions d'admission et de retour, prises en charge conjointes entre des établissements sanitaires et médico-sociaux, système d'information, dispositif type Passerelle, ...) ;

Administrateur du G.C.S. : Le directeur du C.H.P.

Président du G.C.S.: Christophe BERTHELOT, Directeur Les PEP64

Composition du bureau pour le collège des établissements publics :

Jacques BASTIE – Directeur EHPAD Nay

Luis SOLANA – Directeur EHPAD Monein

Marine JOSSELET – Directrice EHPAD Al Cartero

Valérie FRIOT-GUICHARD – Directrice hôpital Oloron

Frédéric PIGNY – Directeur hôpital d'Orthez

Dr Pierre GODART - Praticien hospitalier chef du Pôle 3 du C.H.P.

Composition du bureau pour le collège des établissements privés :

Bernard TREMAUD – Directeur Adapei 64

Gilles TROMBERT – Directeur du CRAPS

Denis DUPONT – Directeur OGFA

Marc ARRIBES – Directeur IME Le Château à Mazères

Jean Michel PECASTAINGS – Directeur IME Martouré

Un médecin sera proposé lors de la prochaine réunion du G.C.S.

- Développer une réponse adaptée aux situations d'urgence et de crise ;
- Rechercher une meilleure adéquation des hospitalisations, des séjours ou accompagnements médico-sociaux ;
- Gérer les temps médicaux et non médicaux, notamment les postes partagés, le recrutement commun, la possibilité de recourir à un avis spécialisé en psychiatrie, ... ;
- Mettre en place des démarches qualité : évaluations internes et externes des établissements, gestion des risques et évaluation des pratiques professionnelles (E.P.P.) ;
- Mettre en place des équipes mobiles de territoire ;
- Améliorer et former des professionnels par le développement du partage des cultures en proposant des stages d'immersion, des formations communes et des formations spécifiques dans chaque filière.

Pour ce faire, le groupement permet l'intervention commune de professionnels médicaux et non médicaux chez chacun de ses membres. Il peut mutualiser les équipements, services et méthodologies d'intérêts communs (pharmacie, achats, etc.) et conclure des conventions utiles à la réalisation de son objet.

Le G.C.S. « Santé mentale, handicap, vieillissement du territoire Béarn et Soule » est un G.C.S. de moyens dont le siège se situe au Centre Hospitalier des Pyrénées puisque le Directeur est administrateur pour 3 ans.

■ *Véronique LOUIS, secrétaire général*

Coup de projecteur sur ...

Culture à l'hôpital

«DES PAYSAGES POUR MES OREILLES»

Depuis 2012, sous l'impulsion du Dr Christine Marchand, le pôle 4 s'inscrit dans le programme national « Culture à l'hôpital ».

Ces quatre dernières années, plusieurs actions ont ainsi vu le jour en collaboration avec le Groupe d'Animation Musicale (G.A.M.), partenaire musical et acteur culturel à Pau depuis 35 ans, impliqué dans différents projets hospitaliers locaux et régionaux.

Lors de l'installation des parcours, l'idée commune des adultes était d'amener l'enfant à cheminer, déambuler dans les salles pour découvrir des instruments atypiques. Ils avaient le désir de susciter la curiosité, la découverte, l'envie mais aussi de créer la magie.



Un des objectifs de l'édition 2015, «Des paysages pour mes oreilles» était de proposer à des enfants pris en charge dans les structures du pôle 4 une expérience de jeux instrumentaux dans un lieu dédié à la culture.

Les hôpitaux de jour de Pau, d'Orthez, de Nay et d'Oloron ont participé à l'action, qui s'est déroulée les 26, 27 et 28 mai 2015 dans les locaux du G.A.M.

En amont, douze professionnels du pôle 4 (infirmiers, monitrice éducatrice, éducateurs spécialisés, psychomotriciennes) avaient préparé ces journées d'animation avec les musiciens du G.A.M., Anne Lacasagne et Michel Liou.



Riches de la formation reçue et de leurs expériences personnelles, ils ont eu le désir d'animer des parcours sonores pour une cinquantaine d'enfants venant des hôpitaux de jour des Campanules, des Gentianes, des Jacinthes, des Lavandes, des Pensées, des Valérianes, d'Oloron, de Nay et de l'hôpital de jour La Maison Verte d'Orthez.

L'approche portée par les animateurs est fondée sur l'attention, l'écoute et la créativité, le respect de l'autre mais aussi des instruments et de soi. Le groupe devient ainsi un espace propice à l'expression, à la rencontre, à l'échange où chacun peut se dire et se raconter.

C'est ainsi que la rencontre des différents professionnels et des enfants au travers de la musique a permis de lever le cloisonnement et l'isolement de ces unités situées sur des territoires urbains ou ruraux.

Elle a également favorisé une réflexion collective sur le rapport de l'enfant au sensoriel et à la culture et suscité un regard nouveau du soignant sur les capacités créatives des enfants.

■ Les professionnels du pôle 4

Le saviez-vous ?

HISTOIRE

Finale au stade de foot au Centre Hospitalier Spécialisé

«Attention ! On reprend c'est la dernière chance de marquer ... A mon signal vous démarrez, vous donnez tout ce que vous avez dans les tripes ... On y croit ... Top !!! 14».

Un joueur fonce tête baissée comme un taureau, aucun adversaire ne pourra l'arrêter, trop déterminé. Il dribble, fait des zigzags, contourne les autres, s'emmêle les pieds mais à la surprise générale, il tire dans la cage. Les autres beuglent : «Buuuut Luuuc !!!!». Les équipiers lui sautent dessus, lui tapent sur la tête, «Tu as marqué le point de la victoire !» en voulant le hisser sur leurs épaules. Le moniteur de sport les complimente : «Vous êtes une belle section ! L'hôpital est fier de vous ! Vous allez nous emmener à la finale des tournois inter-hôpitaux à Vichy !»

Mais lui, Luc, n'en revient pas, il en a le tournis! Le score était pourtant tendu, l'ambiance électrique contre ces joueurs aguerris et reconnus de l'ASPTT de Tarbes. Jamais il ne s'en serait cru capable. Il rit, il pleure, il crie et d'un élan, se jette sur François son infirmier, lui

saute au cou et le serre très fort ... «Merci», lui scande-t-il tandis que l'autre devient de plus en plus rouge ...

Quelques années auparavant, Luc, deuxième d'une fratrie de trois enfants, grandit sans trop se poser de questions quant à son avenir dans la ferme familiale. Bien-sûr, certains dans le village l'appelle «lou pépiot», mais il s'en fiche du moment qu'il peut s'occuper de ses belles blondes Arouille, Aubine, Blanca, et les autres bêtes à cornes du troupeau. Il a presque vécu une enfance heureuse malgré sa différence, mais, avec ses parents vieillissants, son frère aîné, Jean-Pierre lui annonce un jour : «Luc, tu vas partir comme valet chez les Irlamendyetchebarray de l'autre côté de la montagne. Ta sœur, Jeanne, va prendre un mari à la maison Borde, car nous ne pouvons pas tous vivre sur cette exploitation, c'est moi qui vais faire marcher la ferme.». Valet égale esclave se rend compte Luc au bout de quelques années où la pitance est mauvaise et la paillasse sent les cochons avec lesquels il dort. Un soir, harassé de travail, trop rongé par la colère, il demande des explications à son employeur, peut-être même une paie qui sait ? En réponse, celui-ci, lui cogne sur le crâne en lui répétant «Tu n'es qu'un fou ! Qui d'autre que moi voudrait de toi ? ». Ses forces décuplées



par l'excitation, la hargne et la rancune, Luc lui bondit dessus, enfonce ses doigts dans ses yeux de scélérot et lui comprime la trachée. C'est quand le visage du patron devient violet que deux blouses blanches l'ont immobilisé, attaché, embarqué ...

Après la violence de cette crise, les soins étaient compliqués, l'injustice lui montait souvent à la gorge, l'étouffait, faisant remonter l'orage enfoui à l'intérieur. Les neuroleptiques, l'ergothérapie et puis la pratique du foot dans l'équipe des malades l'ont apaisé. A présent, il attend les entraînements et les matchs comme des bouffées d'oxygène. Il se sent dans son élément au stade, courant au grand air. Grâce à une prise en charge soignante efficace plus ses nombreux exercices physiques, il a gardé sa forme et sa belle force d'adolescent !

Aujourd'hui, l'émotion est devenue intense, envahissante « on a gagné... on a gagné... » s'époumonent les autres joueurs. Mais lui, Luc qu'avait-il gagné à quitter son pays ...

■ Josy Pey-Bayle



Les gestes de l'agent éco-responsable

Les déchets : 6 gestes simples ...

1. Je suis attentif à respecter scrupuleusement les règles de tri des DASRI et déchets ménagers, je ne les mélange pas.
2. Je récupère le papier semi usagé pour en faire du brouillon.
3. Je bois de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille, elle est tout aussi bonne.
4. Je remets au magasin central les cartouches usagées, ainsi que les piles (très polluantes !).
5. Je respecte la propreté de l'établissement, je ne jette pas par terre mes mégots ou emballages de cigarettes, mes chewing-gums, mes papiers, etc.
6. Je fais attention à ne pas gaspiller de produits, de médicaments ou de fournitures : le déchet le plus écologique est le déchet que l'on ne produit pas.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 emballage en carton recyclé = ½ litre d'eau préservé

1 tonne de plastique recyclé = entre 600 et 800 kg de pétrole économisé.

1 salarié du tertiaire = en moyenne 120 à 140 kilos de déchets dont 70 à 80 % de papier et de carton

>> INFOS C.G.O.S.

Mot de passe C.G.O.S. : Le 1er octobre 2015, un mot de passe personnel est demandé pour les commandes billetterie, avantages conso, ainsi que de renseignements juridiques. Pensez à activer votre mot de passe sur votre Espace agent.

Prestation Épargne Chèques Vacances : Cette prestation vous est versée, sous forme de chèques-vacances, après constitution d'une épargne. Date limite de réception de votre demande : 30 novembre 2015. Pour en savoir plus consultez le www.ancv.com.

Commande de chèques CESU : Prestation fonction du budget disponible et de votre quotient familial. Vous devez avoir constitué votre dossier C.G.O.S. 2015. Date limite d'envoi de votre demande au C.G.O.S de votre région : 30 novembre 2015.

Prestation garde d'enfants : les demandes se font toujours au trimestre, soit : au 30 septembre 2015 pour juillet - août - septembre et au 31 décembre 2015 pour octobre - novembre - décembre.

Prestation sur le Catalogue Escalé Vacances : jusqu'à 50 % de réduction sur un ensemble de séjours et voyages, pour vous et vos enfants. Début des inscriptions : 22 septembre 2015 pour les Solutions rouges et 24 septembre 2015 pour les Solutions jaunes.

LOGISTIQUE

LE GARAGE DU C.H.P., des professionnels au service de l'établissement

La cellule garage est composée du service transport-garage-vaguemestre dépendant de la Direction des Achats et de la Logistique (D.A.L.). Sa fonction principale est d'assurer le suivi (maintenances, réparations, contrôles) de l'ensemble de la flotte de véhicules.

Les opérations réalisées permettent la mise à disposition aux agents hospitaliers de véhicules régulièrement entretenus afin qu'ils puissent accomplir leurs missions en toute sécurité.

La flotte est composée de 49 véhicules en acquisition (Berlines, Utilitaires, Minibus, Poids Lourds et Trains Électriques), et de 64 berlines en location. Ces deux modes de gestion sont complémentaires.

Pour les véhicules en propriété, le service Garage effectue l'ensemble des opérations de réparations (hors peintures). Les travaux de mécanique sont donc divers et variés, allant des vidanges, des remplacements de pneumatiques, des disques et plaquettes de freins, aux distributions et bien d'autres prestations. Le service réalise aussi des travaux de carrosserie.



Les maintenances des berlines en Location Longue Durée sont assurées par le prestataire extérieur. Cependant, le service Garage effectue trois contrôles annuels essentiels au suivi. Ces contrôles (niveaux et éléments de sécurité) permettent de prévenir une liste de défauts identifiés afin de mini-

miser les risques d'utilisation. Au travers de ces opérations et de leur collaboration avec les référents de pôle, les professionnels du Garage apportent leur soutien aux pôles d'affectation.

Ces opérations de prévention sont essentielles mais ne font que venir en complément des observations des utilisateurs. C'est la raison pour laquelle, nous rappelons qu'avant chaque départ, le véhicule doit être vérifié. Si un défaut ou une question apparaît le responsable du service Garage est à votre écoute.

Outre sa mission principale, le service assure les réparations et entretiens courants de l'ensemble des vélos et des fauteuils roulants et travaille aussi en lien étroit avec les responsables des Parcs et Jardins (service dépendant de la Direction des Travaux et des Services Techniques) afin d'assurer le suivi des matériels affectés. Du fait de la diversité des matériels affectés dans ce service, allant des véhicules (BOM, balayeuse, Tractopelle, tondeuses auto-portées, ...) au petit matériel (souffleurs, tailles haies, ...), les travaux sont, là encore, très variés. Le suivi de ces équipements permet aux Parcs et Jardins de disposer d'un parc entretenu afin de pouvoir accomplir leurs missions de créations et d'entretien du Parc Paysager.

Les responsables du Garage supervisent et planifient l'ensemble des opérations et tout particulièrement les entretiens réglementaires (contrôles techniques, ...). Leurs analyses,

Quelques chiffres clés

49 véhicules en acquisition

64 berlines en location

88 vélos

12 engins agricoles

25 petits matériels agricoles



comme les consommations des carburants et le taux de sinistralité, permettent d'identifier et de prévenir d'éventuels problèmes (techniques par exemple).

Au travers de ces opérations, le service assure le suivi de l'ensemble de la flotte.

Dans un souci d'efficacité, le service Garage a pour principaux projets d'optimiser la flotte de véhicules et d'améliorer la sensibilisation des utilisateurs à l'usage des véhicules (la première étape a été conduite par la diffusion de la plaquette « Transport de personnes - guide des bonnes pratiques »).

Le service Garage du C.H.P avec sa structure de professionnels, se tourne vers l'avenir, toujours soucieux d'apporter les réponses adéquates aux besoins d'un établissement en constante évolution.

- Daniel PEYROUS, responsable Services Transports-Garages-Vaguemestres
- Hervé SEELWEGER, responsable logistique

Une équipe de professionnels au service de l'établissement, avec des responsables à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 16h

Contact responsables : poste 9098
Daniel Peyrous, Joseph Arangaray, Abdelkader Zahi

Contact atelier garage : poste 9097
Didier Bertin, Jean-Michel Demiguel



Actualité

PSYCHOLOGIE

Retour sur la 1ère journée de réflexion collective organisée au C.H.P.

Le 2 avril dernier, s'est tenue au C.H.P., la 1ère journée de réflexion collective proposée par le collège des psychologues. L'occasion d'appréhender leur exercice dans l'institution.

De nombreux textes réglementaires régissent les conditions d'usage du titre de psychologue dans la fonction publique, que celle-ci soit hospitalière, territoriale ou de l'État (protection judiciaire de la jeunesse).

Pour la fonction publique hospitalière, il convient de se référer au décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Le métier de psychologue

L'activité du psychologue est divisée en trois temps :

1. Des activités cliniques avec le patient : analyse des besoins, diagnostic sur le comportement psychique du patient, collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle, interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles, entretiens, bilans psychologiques, psychothérapies ;
2. Des activités cliniques institutionnelles : accueil, encadrement et

formation des étudiants et des stagiaires, intervention auprès des équipes pluri-professionnelles, élaboration d'un projet psychologique de pôle et d'établissement, contribution au projet de pôle et au projet d'établissement ;

3. Des activités de formation, d'information et de recherche : travail d'évaluation, réalisation d'études et de recherche en psychologie, expertises.

Au C.H.P., depuis avril 1992, les psychologues sont organisés en Collège de Psychologie, à la fois instance de réflexion clinique, institutionnelle et de recherche et espace de coordination entre psychologues, et de liaison avec les partenaires institutionnels.

Pour enrichir les réflexions et promouvoir la profession

C'est au sein de ce Collège qu'a été proposée, élaborée et organisée la 1ère journée de réflexion collective à destination des personnels soignants intra et extra-hospitaliers. Son objectif était de promouvoir de manière la plus accessible possible un certain nombre de concepts.

Sur le thème «De la naissance au vieillissement : le soin psychologique en psychiatrie», cette 1ère journée, qui s'est déroulée le 2 avril dernier en

salle des conférences, a permis de développer les différentes étapes de la prise en charge d'un patient dans notre institution.

Le thème a été décliné en 5 présentations sur :

- L'accompagnement du lien Parent – Enfant et des particularités du travail en réseau dans le cadre de la prise en charge en Périnatalité,
- L'enfant et la thérapie familiale,
- Les groupes à médiations avec la présentation d'un groupe ECRITURE avec les Adolescents,
- Penser le Soin avec des Personnes qui n'ont pas de demande,
- L'approche Psychologique dans l'avancée en âge.

Le bilan globalement satisfaisant de la journée souligne l'intérêt de cette initiative qui valorise la réflexion sur nos pratiques et les échanges entre professionnels de soin autour de la prise en charge des patients du C.H.P. en fonction de leur âge.

Afin que puisse perdurer l'organisation de ce type de journée sur l'établissement, le Collège des psychologues s'est remis au travail en tenant compte des différentes propositions et remarques qui ont pu lui être faites.

■ Pour le Collège des psychologues, Catherine MAZERAU, coordonnatrice

TRAVAUX, remise en état de la façade ouest de l'hôpital de nuit BERNADOTTE



Le crépi de la façade ouest de l'hôpital de nuit Bernadotte, en très mauvais état, menaçait de tomber sur les passants et sur le toit du Musée Bernadotte, bâtiment voisin.

Suite à une demande de la Mairie de Pau, car du crépi commençait à tomber sur le toit du musée Bernadotte, des moyens particuliers, compte tenu de la hauteur, ont été mis en œuvre afin de sécuriser la façade.

Le C.H.P. a loué une nacelle araignée dotée d'un déport important et un télescopique permettant l'accès et l'évacuation des gravats.

Ces travaux, réalisés par les maçons du C.H.P. avec l'aide des agents des différents ateliers des services techniques, ont duré trois jours et ont



entraîné la fermeture de l'accès à la rue Bernadotte en accord avec la Ville de Pau.

■ Didier Doassans, ingénieur responsable de la D.T.S.T.

DIRECTION

DIRECTEUR DEPUIS MARS 2011, ROMAN CENCIC QUITTE LE C.H.P.

Lundi 31 août, personnel de l'hôpital, élus, représentants institutionnels et partenaires se sont réunis pour dire au revoir à Roman Cencic, Directeur du Centre Hospitalier des Pyrénées, qui vient d'être nommé Directeur du Centre Hospitalier d'Alès du bassin sanitaire des Cévennes. Il aura passé quatre années à la tête du Centre Hospitalier des Pyrénées.

Tour à tour, personnalités officielles et

équipe de direction ont salué le travail accompli par «un Directeur Bâtitteur doué d'une aptitude singulière à inscrire le C.H.P. dans la modernité des modes de prise en charge respectueuses des droits fondamentaux de patients particulièrement vulnérables et de la qualité de vie au travail.»

Les convives se sont ensuite retrouvés autour du cocktail déjeunatoire pour partager un moment de convivialité.



BONNE CONTINUATION

Le 10 juillet dernier, Anne CLADIÈRE a quitté le C.H.P. pour un poste de Directrice des Ressources Humaines, du Centre Hospitalier de Bigorre (65).

C'est en 2008 que Anne Cladière est arrivée au Centre Hospitalier des Pyrénées. Elle a successivement occupé les postes de directrice des usagers, de la communication et de la qualité, de 2008 à 2012, puis de D.R.H.

Elle a rejoint cet été l'équipe du Centre Hospitalier de Bigorre en tant que D.R.H. Nous lui souhaitons pleine réussite et une bonne continuité dans ses nouvelles fonctions.



BIENVENUE

Pierre SOCODIABEHÈRE a rejoint le C.H.P. le 14 septembre 2015 et occupe les fonctions de Directeur des Ressources Humaines et de la Formation.

Pierre SOCODIABEHÈRE dispose d'une expérience de plusieurs années en hôpital général et en psychiatrie, qu'il s'agisse du C.H. de Niort ou du C.H. de Lannemezan, où il occupait depuis janvier 2003, les fonctions de directeur adjoint en charge des ressources humaines et des affaires médicales.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Rapport d'activité

Une activité 2014 en progression

L'exercice 2014 se termine à l'équilibre, témoignant à la fois du dynamisme, de l'activité des équipes soignantes, logistiques et administratives, et de la constance d'une éthique partagée qui cherche quoi qu'il arrive à préserver l'intérêt du patient et la qualité des soins.

Le rapport d'activité 2014 a été présenté aux instances du mois de juin. Il est consultable dans son intégralité sur Qualios, dans le référentiel Guides et rapports d'activités ou sur le site Internet de l'établissement.

Histoire, le 6 juillet dernier, le CHP a fêté le 150^{ème} anniversaire de sa construction



Pour le 150^{ème} anniversaire de sa construction, l'ensemble des agents et retraités de l'établissement, mais aussi de ses partenaires, ont été invités à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu chargé d'histoire. «*Nous sommes tous menacés, à un moment de fragilité de notre vie, par un dérapage*» a noté François Bayrou dans son discours, se félicitant de cette «*admirable aventure humaine*» que constitue l'évolution de l'établissement.

Les visiteurs (près de 80 personnes) ont pu suivre simultanément l'évolution de la psychiatrie grâce à une riche exposition mêlant objets et photos issus des archives de l'hôpital, et textes rédigés en collaboration avec Audrey ROMEAS, étudiante en master, découvrir l'extraordinaire patrimoine botanique du C.H.P., et se plonger dans l'histoire des bâtiments de cet établissement considéré comme l'un des plus grands et plus beaux asiles de France, au travers d'un parcours guidé par deux experts en patrimoine, Cécile Devos, chargée d'études inventaire du patrimoine à la Ville de Pau et Claude Laroche, chercheur au service de l'inventaire du Conseil régional d'Aquitaine.



La chapelle de l'hôpital a également accueilli les participants qui, tout en profitant de sa fraîcheur, ont pu (re)découvrir son histoire présentée par l'aumônier de l'établissement, M. l'abbé Hiquet et M. Lavignotte, retraité du C.H.P., et président de l'association «Les amis de la Chapelle Saint-Luc».

+ Tribunes libres

Rentrée scolaire, profitez-en pour faire le point sur votre vaccination et celle de votre entourage



En Aquitaine, le niveau de vaccination reste insuffisant et inférieur à la moyenne nationale pour de nombreuses maladies et notamment chez les adolescents. A l'occasion de la rentrée scolaire, l'Agence régionale de santé et ses partenaires* souhaitent inviter chaque Aquitain et notamment les parents de jeunes enfants, d'adolescents et les jeunes adultes, à vérifier leurs vaccinations auprès d'un professionnel de santé : médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme.

La plupart du temps, les personnes qui ne sont pas à jour de leurs vaccins l'ignorent. C'est regrettable car sans le savoir, elles se mettent en danger et prennent le risque de contaminer les personnes les plus vulnérables de leur entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles, etc. Pourtant, le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, qui peuvent conduire à l'hôpital : atteintes respiratoires ou du cerveau, surdit , st rilit , etc.

Chacun doit avoir  galement conscience, qu'  chaque  ge de la vie, la vaccination est n cessaire, puisque des rappels sont pr vus et des vaccins sont conseill s pour certaines populations (en fonction de l' ge, de la profession, ...).

Informez et prot gez les adolescents et les jeunes adultes, une des priorit s en Aquitaine

Les adolescents et les jeunes adultes sont particuli rement touch s par les maladies infectieuses et leurs complications, et expos s   des risques particuliers li s   cet  ge de la vie. Il s'agit potentiellement de futurs parents, ce qui permet de prot ger les enfants   na tre et les nourrissons.

Rougeole, oreillons, rub ole, coqueluche, h patite B, dipht rie t tanos poliomy lite, m ningite, il est important de v rifier la protection vaccinale et de faire les rattrapages, si n cessaire, afin de se prot ger et de prot ger son entourage.

Restez particuli rement vigilants face   la rougeole avec le vaccin ROR

Le niveau de protection vaccinale, bien qu'en progr s, est toujours insuffisant pour  viter un retour de l' pid mie. Cette maladie peut avoir des cons quences graves : pneumonies et enc phalites. L'Aquitaine a  t  impact e par une  pid mie de rougeole entre 2008 et 2011 : 1 cas sur 2 a concern  des 15   30 ans et 30 % des personnes ont  t  hospitalis es.

Il existe une seule solution pour se prot ger : la vaccination avec deux doses pour les personnes  g es de 1   32 ans.

En 2013, un nouveau calendrier vaccinal simplifi  : informez-vous

Pour optimiser le nombre de doses de vaccin en tenant compte des connaissances, et garantir une protection optimale, le calendrier vaccinal a  t  simplifi . Retrouvez plus d'informations sur : www.ars.aquitaine.sante.fr (rubrique Votre sant / La sant  par th me).

Pour savoir facilement o  vous en  tes dans vos vaccins, cr ez gratuitement votre carnet de vaccination  lectronique qui vous alertera par mail et sms des rappels   faire : rendez-vous sur www.mesvaccins.net. Tous les vaccins obligatoires ou recommand s sont rembours s   65% par la s curit  sociale, et la diff rence est prise en charge par la mutuelle, m me sur les forfaits de base.

La vaccination : parlez-en   votre m decin, pharmacien, infirmier ou sage-femme. Prot geons-nous, vaccinons-nous !

* CHU de Bordeaux, Union r gionale des professionnels de sant  d'Aquitaine (m decins lib raux, pharmaciens), Conseils de l'Ordre des pharmaciens, Mutualit  Fran aise Aquitaine, caisses d'assurance maladie d'Aquitaine (CPAM, MSA, RSI), Rectorat de Bordeaux, Service interuniversitaire de m decine pr ventive et de sant  des  tudiants, Groupe d' tude en pr ventologie, Mairie de Bordeaux, Conseils g n raux (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyr n es-Atlantiques)

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Arriv es

Nathalie BACQUE (secr taire m dicale, C.M.P. Oloron), Marie-Aude BASTIE (I.D.E., U.M.S.), Josiane BENGOCHEA (adjoint administratif, Centre Henri Duch ne), Dr Bruno BORDA ARRE (praticien attach , R adaptation, r insertion, r adaptation, r habilitation), Myriam BOUZET (contractuelle, Services h teliers), Malaurie CAPDEVIELLE (psychomotricienne, Mont-Vert), Laurie CASTERAN (assistante de service social, Les Erables), Charles CAZAL (A.S.H., Les Pins), Fatima CHEDDAD (I.D.E., Les Passereaux), Gaetan DARRE (I.D.E., ESA 2), Dr Priscille GUILLAUME (praticien contractuel, C.M.P.E.A. Oloron), Marie HAYET (adjoint administratif, D.A.L.), Doralice JOSEPH (psychologue, C.M.P. Henri Duch ne), Anthony KARN-SCHENCK (A.S.H., Centre Henri Duch ne), Denis MAJOR (I.D.E., Les Montbr tias/Oliviers), Pierre SOCODIABEH RE (Directeur Adjoint, D.R.H.F.), Carine TRESAUGUE (I.D.E., H.J. Tosquelles)

D parts

Marie-France ATGER (I.D.E., Les Amandiers), Julie BASTIANI (I.D.E., Les Montbr tias/Oliviers), Christophe BORDENAVE (aide-soignant, Les Amandiers), Laurie CASTERAN (assistante de service social, ESA 2), Christelle CAZENAVE (H.J. adolescents), Roman CENCIC (directeur), Anne CLADIERE (Directrice Adjointe, D.R.H.F.), Nathalie CHAUVANCY (aide-soignante, U.D.V.S.), Julien FARGE (I.D.E., ESA 2), Herv  HITTA (I.D.E., H.J. Orthez), Dr B n dicte LASSALLE-LAPLACE (praticien hospitalier, P le 3 - D.M.P.), Lucie LEVEL (orthophoniste), Katell LOHINSKI (A.S.H., H.J. Tosquelles), Ang lique MALLET (psychologue, H.J. enfants Nay), Dr Camille PONTE (praticien contractuel, P le 3 - Pharmacie), Eric PORDOY (psychologue, C.M.P. Henri Duch ne), Marie PORTAIRE (secr taire m dicale, H.J. enfants Orthez), Jodie PUYOU DIT LAPATAU (contractuelle, Services h teliers), Romina RICCI (I.D.E., U.S.R.), Bernard SALES (psychomotricien, Les Campanules), Dr Aleksandra SOLTANI (Praticien hospitalier, P le 1), Bruno TISSIER (I.D.E., U.G.C.)

Bonne retraite  

Daniel BONARD (A.S.H., Les Pins), Mich le DARMENDRAIL (I.D.E.), Michelle FONTAA (assistante de service social, Les Jacinthes), Pierre FURLANETO (technicien hospitalier, services techniques), Fran oise GONCALVES (I.D.E.), Roland GROSJEAN (ma tre ouvrier, Services techniques), Jeanne LAUGA BROUCARET (aide-soignante, Les Saules), Patrice LEFEBVRE (I.D.E., Les Pens es), Hilde RANNOU (cadre de sant , Les Campanules)

Il nous a quitt s

Arnaud ROBERGE (O.P.Q., Services techniques)